SERCEINTOS Nº AVE

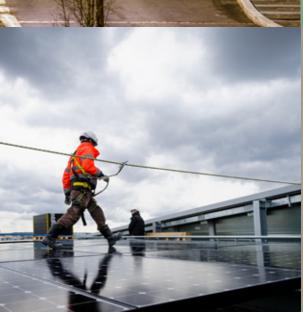
N° 30

LES ENTREPRISES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & NUMÉRIQUE









« Envolée des prix : soyons responsables, ensemble! »

À lire en page 2 (Édito)







pages **2 - 3**

ACTUALITÉS

- Une année 2021 très dynamique
- Le SERCE intègre le Comité «Prospective» de
- 100 ans que le SERCE porte les valeurs entrepreneuriales de ses adhérents!

page

ÉNERGIE & CLIMAT

- Dispositif Eco Energie Tertiaire: OPERAT, opérationnelle?
- Un guichet tarifaire plus favorable au solaire photovoltaïque

page **5**

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Mieux accompagner la formation des monteurs en éclairage public
- Rénovation programmée : comment « hacker les manières de travailler » avec Enedis
- Éclairer en respectant la biodiversité, c'est possible!

page **6**

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Une nouvelle plaquette
 « Travaux à proximité
 des réseaux »
- La Commission« Prévention
- & Sécurité » à travers deux témoignages

page

FORMATION

- Qui sont les ingénieurs en génie électrique et climatique : l'IESF enquête !
- Un nouveau CQP
 « Agent d'étude en
 Signalisation ferroviaire »

page

EN BREF

- Publications
- Nominations
- Le SERCE dans la presse
- Agenda

ÉDITO

ENVOLÉE DES PRIX: SOYONS RESPONSABLES, ENSEMBLE!

envolée des prix des matières premières et la pénurie de composants rendent incertaine l'année 2022, alors même que nos entreprises sont entrées dans cet exercice avec des carnets de commandes remplis sur la dynamique d'une année 2021 exceptionnelle.

En même temps, la guerre en Ukraine, qui réactive déjà le recours aux énergies fossiles, exige d'opérer au plus vite la décarbonation de la construction, de nos transports et de nos modes de production industriels. De ce

nos modes de production

Jean-Pascal DE PERETTI Président du SERCE

point de vue, cette crise pourrait être un catalyseur en faveur de la transition énergétique.

Dans ce contexte particulièrement incertain, qui entraîne au niveau mondial une véritable recomposition des chaînes d'approvisionnement, il est essentiel que les maîtres d'ouvrages, publics et privés, prennent la mesure

de la gravité de la situation et se mobilisent pour accompagner les entreprises.

Les récentes mesures annoncées par le gouvernement pour soulager les entreprises du secteur de la construction attestent une prise de conscience du gouvernement sur les tensions que la profession traverse: Circulaire du Premier ministre sur les clauses d'imprévision, publication des index BT et TP à 45 jours, aide destinée aux PME, report de la suppression de la réforme sur le GNR, cellules de crise départementales...

Pourtant force est de constater que les formules de révision quand elles existent, ne permettent pas d'absorber l'augmentation des prix des fournitures, et la position de certains clients fermés à la discussion, voire accrochés à des prix fermes et non révisables, montre le chemin qui reste à parcourir pour transcrire la position du gouvernement sur le terrain de tous les jours

En régions, les représentants du SERCE ont multiplié les initiatives pour présenter la situation aux maîtres d'ouvrages et grands donneurs d'ordres et tenter de trouver des solutions d'accompagnement des entreprises.

Certains interlocuteurs ont proposé des actions concrètes pour alléger les surcoûts subis par les entreprises. Ils ont montré ce faisant leur volonté de préserver l'activité économique et l'emploi local et c'est aussi un signe pour poursuivre l'action collective.

Il est en effet vital que ces initiatives s'élargissent pour éviter l'arrêt de chantiers qui deviendraient des gouffres financiers pour les entreprises.



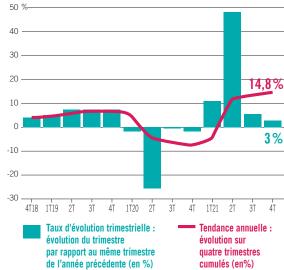
ACTUALITÉS

CONJONCTURE : UNE ANNÉE 2021 DYNAMIQUE, 2022 BIEN ORIENTÉE

Le baromètre d'opinion réalisé par **Xerfi Specific** pour le SERCE, montre qu'après un excellent premier semestre 2021, l'activité des entreprises de génie électrique et climatique est demeurée bien orientée sur la seconde moitié de l'année, même si le rythme de croissance est plus contenu.

Au 4ème trimestre 2021, le chiffre d'affaires a progressé de 3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. L'année 2021 dans son ensemble a été particulièrement favorable à la profession : la tendance annuelle atteignant 14,8 % à un an d'intervalle, ce qui va bien au-delà d'un simple effet de rattrapage après une année 2020 perturbée par la crise du Covid-19. La comparaison à deux ans d'intervalle confirme la bonne tenue de l'activité puisque la croissance est de 2 % sur cette période.

Au vu des carnets de commandes, les entreprises de génie électrique et climatique devraient réaliser encore de belles performances en début d'année 2022.



Source SERCE / XERFI Spécific



CONSULTEZ LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE DU 4^{ème} TRIMESTRE 2021, DEPUIS www.serce.fr > Rubrique « Publications »

LE SERCE INTÈGRE LE COMITÉ DE PROSPECTIVE DE LA CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a relancé pour la 4ème année le Comité de prospective, autour de 3 groupes de travail : le GT 1 «Bouquet énergétique», le GT 2 «Réseaux et systèmes énergétiques» et le GT 3 «Consommateur et société».

Le SERCE participe au GT 2 qui aborde la thématique de l'électrification des usages.

La première réunion a été très riche sur les enjeux et il va falloir cadrer le périmètre de la réflexion. Le thème de l'électrification des usages rejoint ceux de la digitalisation, de la décentralisation de la production et de l'efficacité énergétique. Autant de thèmes qui interrogent les métiers des entreprises du SERCE.

LE SERCE REÇU DANS LES TERRITOIRES D'ÉNERGIE

Ville intelligente
et infrastructures urbaines



Fin février, la délégation départementale du SERCE de la Vendée (85) a rencontré la direction du Sydev (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Vendée), certains de ses vice-présidents et leurs équipes de Direction pour présenter leurs organisations respectives et évoquer les perspectives d'activités.

À l'occasion d'un séminaire sur l'éclairage organisé le 23 mars 2022 par le SDE 07 Ardèche Énergies, Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE et Frédéric GALLOO, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » sont intervenus pour présenter le SERCE et le savoir-faire des entreprises en termes de nouvelles technologies appliquées à l'éclairage public.

Deux jours plus tard, le SERCE était l'invité des rencontres annuelles organisées par le **SDEC Energie (14)** avec les entreprises locales et les fournisseurs. À cette occasion, Anne Valachs, est intervenue à la table ronde intitulée « **Contraintes et opportunités dans les marchés**

aujourd'hui » au sujet des difficultés rencontrées sur les marchés des travaux publics et réseaux.

Elle a abordé deux thèmes : l'impact de la hausse des matières premières sur la trésorerie des entreprises et les difficultés de recrutement de la profession.

Sur ces deux questions, elle a souligné la nécessité de discuter ensemble pour trouver des solutions. Les syndicats d'énergie et les entreprises travaillent pour la rénovation de l'éclairage public, si l'un des partenaires est en difficulté, le chantier ne se fera pas. Si l'un des deux n'arrive pas à recruter, le chantier ne se fera pas. La solution n'est donc pas à chercher au détriment de l'un ou de l'autre mais bien de construire ensemble un système gagnant-gagnant.





ZOOM SUR...



UN SITE WEB ENTIÈREMENT REPENSÉ POUR MIEUX VOUS INFORMER!

En début d'année, le SERCE a lancé une toute nouvelle version de son site internet.

Plus simple, il présente à la fois le SERCE, à travers ses missions, son organisation, et les domaines d'activité de ses adhérents tout en laissant une large place à l'information à travers les rubriques Actualités, Publications, Événements et son espace Presse.

En dehors du moteur de recherche, des filtres facilitent les recherches par thèmes, nature de documents ou par dates.

Les adhérents du SERCE disposent d'un accès réservé où ils retrouveront l'ensemble des informations classées par grands thèmes : Energie & Climat / Environnement, Efficacité énergétique/Bâtiment, Réseaux et Infrastructures, Prévention et Sécurité, Économie et Juridique, Social / Formation et Qualification.

Mot de passe oublié ou première connexion ? Il suffit aux adhérents de se connecter à « l'espace Adhérent » pour réinitialiser leur accès. S'ils ne disposaient pas d'accès antérieurement, ils sont invités à en faire la demande en contactant le SERCE via le formulaire à leur disposition.

L'annuaire en ligne des adhérents du SERCE est en cours d'actualisation. Une interface permettra d'identifier rapidement les entreprises selon leurs qualifications et/ou des critères géographiques.





FAYAT ENERGIE SERVICES Viry Chatillon (91)

Cette société a été créée spécifiquement pour porter l'activité « Grands projets » de la division Energie du Groupe Fayat.

SAS DR Saint Saëns (76)

Cette PME normande est spécialisée dans les réseaux d'électricité et d'éclairage public.

MECCOLI-ELEC Azzav-sur-Cher (37)

Filiale d'Eiffage, cette entreprise de la région Centre-Val de Loire opère dans les réseaux électriques et les travaux caténaires.

HERVÉ THERMIQUE JOUÉ-LES-TOURS (37)

Cette entreprise est spécialisée dans le génie climatique, le froid industriel et les travaux électriques.

ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES VIENT EN SOUTIEN AUX POPULATIONS CIVILES REFUGIÉES EN UKRAINE

Voilà près de deux mois que l'offensive russe en Ukraine se poursuit. Des millions de civils ont dû fuir les bombardements vers l'ouest du pays et vers des pays frontaliers.

Face à cette situation inédite et évolutive, **Électriciens Sans Frontières (ESF)** mobilise bénévoles et partenaires pour apporter son soutien dans les pays limitrophes où se dirigent les réfugiés ukrainiens.

ESF travaille en coordination quotidienne avec leurs partenaires humanitaires tels que la Croix rouge et le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour sécuriser l'alimentation électrique de bâtiments transformés en lieux d'hébergement, raccorder les camps, les structures hospitalières et répondre aux besoins électriques des ONG implantées localement dans les pays frontaliers.



Comment aider?

L'un de nos adhérents nous a contactés pour mettre à disposition du matériel. Dans le cadre du mécénat de compétences, certains collaborateurs peuvent également s'engager et consacrer quelques heures de leur temps pour préparer en amont les interventions d'Electriciens sans Frontières sur le terrain.

Sinon, vous pouvez aussi soutenir financièrement ESF en lui adressant un don.



SAVE

16 JUIN 2022

SAVE THE DATE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SERCE

10h30 - 12h30

(réservée aux adhérents, accueil à 10h)

100 ans du SERCE Bâtir l'avenir énergétique et numérique

17h30 - 18h30 (accueil à 16h45)

Suivie d'un cocktail dinatoire, au cœur de la capitale.

Sur invitation - Inscription obligatoire

IL Y A 100 ANS, LE SERCE VOYAIT LE JOUR

Regroupant les entreprises qui ont construit le réseau électrique français, le SERCE s'est adapté au fil des années aux transformations et évolutions sociétales, technologiques et environnementales avec des adhérents qui ont toujours su répondre présents.

ET NUMÉRIQUE

ANS

Porte-parole d'une profession fortement ancrée dans les territoires, toujours présente pour répondre aux attentes de leurs clients, le SERCE défend, depuis 100 ans, les valeurs et les besoins des entreprises auprès des pouvoirs

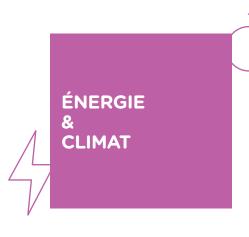
publics, des collectivités locales et des grands donneurs d'ordres publics et privés.

Résolument tourné vers l'avenir, le SERCE se mobilise aux côtés de ses adhérents pour répondre à l'évolution des usages et aux enjeux de la transition énergétique et numérique.

De 17 h 30 à 18 h 30, réunis autour de **Christophe PALLÉE**, différents acteurs de la profession et de la filière témoigneront des évolutions passées, en

cours et à venir : de la construction du réseau électrique aux solutions de décarbonation, pour bâtir l'avenir énergétique et numérique de la France.

À partir de 18 h 30, un cocktail dinatoire sera proposé.



Marc-André MERLET

Membre de la Commission «Efficacité énergétique» du SERCE

Cet arrêté introduit une nouvelle tarification établissant un tarif conventionné pour les centrales intégrées en toitures ou ombrières entre

100 et 500 kWc. Il permet désormais aux entreprises d'établir un compte d'exploitation montrant le retour sur investissement. Cette évolution ouvre de facto des perspectives d'installation de centrales photovoltaïques de moyenne puissance au cœur des sites industriels, des zones d'activités commerciales et des villes. Ce nouveau tarif offre aussi la particularité d'infléchir le tarif de rachat à 1 100 heures, encourageant ainsi, par ces conditions, une implantation plus homogène de centrales photovoltaïques sur l'ensemble du territoire.

UN GUICHET TARIFAIRE PLUS FAVORABLE AU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Début octobre 2021, est paru un arrêté très attendu par le SERCE et d'autres associations française et européenne, Enerplan et EuropeOn. Il a travaillé avec elles pour obtenir un élargissement du périmètre et du guichet tarifaire en faveur de l'autoconsommation et du développement des centrales photovoltaïque de moyennes puissance au cœur de nos cités.

Il est donc désormais possible d'installer des centrales solaires jusqu'à 500 kWc (environ 2500m²) sans passer par un appel d'offres.

Parallèlement, l'ordonnance du 3 mars 2021 qui autorise le raccordement des centrales de production d'énergie sur les réseaux HTA est un atout supplémentaire qui permet de minimiser les pertes par impédance que nous rencontrions précédemment lorsque nous nous raccordions à la BT. Cette ordonnance conjuguée au nouveau guichet tarifaire constitue une réelle opportunité pour le développement de centrales de 500 kWc dont les surfaces plus significatives peuvent aller jusqu'à 2500 m².

Du point de vue de la réduction des consommations énergétiques, le nouvel arrêté tarifaire va dans le bon sens et constitue un mix énergétique intéressant dans un contexte sous-tendu par les enjeux climatiques. Il convient de rester en alerte sur le nombre d'installations qui vont être mises en place pour voir s'il est nécessaire d'adjoindre d'autres mesures plus incitatives pour la production d'énergie renouvelable qui soient au plus près des consommateurs, aussi bien dans les villes que dans les zones d'activités.



VIDÉO POURQUOI CHOISIR UNE ANNÉE

Pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE a réalisé une vidéo.

DE RÉFÉRENCE?

Elle insiste sur l'importance pour les acteurs concernés de déterminer sans tarder l'année de référence, et souligne l'apport particulier des entreprises du SERCE pour faire face à leurs nouvelles obligations.



DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE (DEET) : OPERAT, OPÉRATIONNELLE ?

Le SERCE a toujours été très impliqué dans les discussions avec la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) sur la mise en place du Dispositif Éco Énergie Tertiaire et continue à suivre de près son déploiement.

Le calendrier a été précisé fin 2021 à l'occasion d'une première présentation de la plateforme Operat.

Depuis le début de l'année, elle permet d'effectuer la déclaration de ses batiments (entités fonctionnelles) et de déclarer les consommations des années 2020 et 2021. Les assujettis doivent notamment déclarer une année de référence avant le 30 Septembre 2022.

Le 6 avril dernier, à l'occasion d'un webinaire organisé par la DHUP, certaines priorités de mise en œuvre de la réglementation ont été rappelées. Les grandes étapes de déploiement de la plateforme OPERAT ainsi que les derniers développements ont été abordés et une présentation des derniers outils et dispositifs d'accompagnement a conclu cette session.



28 et 29 JUIN 2022 H7, 70 Quai Perrache, 69002 Lyon

« Forum des lumières durables »

Le **Cluster Lumière**, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la lumière de la filière, organise fin juin, un Forum de 2 jours pour se former, dialoguer, échanger.

Frédéric Galloo, Président de la Commission «Éclairage public et équipements connectés du SERCE interviendra à 16 h 30, le 28 juin, lors de la conférence *«Nouveaux matériels en éclairage public : mise en œuvre pour de nouveaux usages»*.





RÉSEAUX **ENVIRONNEMENT**





LE SERCE ET FORMAPELEC S'ALLIENT POUR DÉVELOPPER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES MONTEURS EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Président du SERCE, Jean-Pascal de PERETTI et le Président de FORMAPELEC, Bernard VADON ont signé un accord de partenariat visant à mieux accompagner la formation des monteurs en éclairage public.

Le SERCE a demandé à FORMAPELEC de créer une offre de formation modulaire sur l'installation, la maintenance et la gestion intelligente (télégestion) des installations d'éclairage public de dernière génération et de créer un plateau de formation sur le site de Pont-du-Château (63) co-financé par le SERCE et Formapelec..

Ce parcours de formation se décline en 3 modules opérationnels. Ces formations sont en cours d'enregistrement au registre spécifique pour être éligibles au Compte Personnel Formation (CPF).

Pour plus d'informations sur les modules vous pouvez les retrouver sur le site www.formapelec.fr :

MODULE DE BASE

Installation / Maintenance Curative et Préventive des installations éclairage extérieur à LED

MODULE AVANCÉ

Gestion intelligente d'un réseau d'éclairage extérieur.

MAINTENANCE

Formation spécifique pour des opérations de maintenance sur des installations HTA 3,2 ou 5,5 kV d'éclairage extérieur.

RÉNOVATION PROGRAMMÉE: ENEDIS APPELLE À « HACKER LES MANIÈRES DE TRAVAILLER »

En 2021, Enedis, avec l'appui de ses Directions régionales* a développé le concept de « Hackathon Rénovation Programmée », proposé entièrement en digital, auquel étaient conviées une cinquantaine d'entreprises de travaux électriques.

La démarche visait à accompagner la conduite du changement et la transformation nécessaire à l'ancrage dans la durée de la Rénovation Programmée (RP) des réseaux HTA aériens.

Le 8 mars dernier, un webinaire a permis à l'équipe projet, au pôle Achats Travaux, aux 8 Directions régionales ainsi qu'aux entreprises, de faire un point sur

Cet Hackathon a été riche d'enseignements. La démarche est constructive offrant des perspectives aux entreprises

Christophe MONGE

membre de la Commission

« Réseaux de distribution

électrique HTA-BT »

Conseiller régional « Réseaux » du SERCE en région Occitanie,

du SERCE grâce aux échanges avec Enedis sur l'accessibilité aux travaux HTA , leurs spécificités, leurs conditions de lancement et de réalisation. En partageant les problématiques rencontrées à la fois par les entreprises et par Enedis, cet exercice de fertilisation croisée permet de rechercher ensemble

Ces marchés de rénovations programmées (RP) nécessitent des compétences spécifiques qui ont tendance à se perdre dans nos entreprises avec le renouvellement des générations et la forte diminution de ce type de travaux depuis quelques années. De même pour le matériel qui n'a pas non plus toujours été renouvelé pour les mêmes raisons.

Les principaux points de vigilance rappelés à Enedis concernent la nécessité de former des monteurs / techniciens d'étude et davantage de visibilité sur les programmes de RP pour pouvoir gérer les formations de nos salariés, le recrutement et l'investissement en matériel. Enfin, le lissage de cette activité dans le temps est indispensable pour bâtir une vision de long terme et une stratégie adaptée. Il faudrait connaître les programmes deux ans à l'avance pour planifier les travaux avec l'exploitation sur l'année N-1.

le projet.

Le webinaire de mars dernier a rassemblé beaucoup d'acteurs et les entreprises du SERCE s'y sont largement impliquées, ce qui a permis de progresser sur tous les points soulevés. Dans un premier temps, notre objectif est d'avancer en priorité sur les sujets de la rénovation programmée qui ont été évoqués, de voir aboutir les démarches envisagées et de mettre en place concrètement les grands axes de travail lancés lors de cet Hackathon. Pour ma région, j'espère que ce travail nous permettra d'avoir de la visibilité pour que nos entreprises puissent se préparer, et s'engager sur ces nouveaux marchés.

* Languedoc-Roussillon, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie, Poitou-Charentes, Bourgogne, Pyrénées-Landes et Alsace-Franche Comté

RÉNOVER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN RÉDUISANT LES NUISANCES, C'EST POSSIBLE!

En collaboration avec le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18), l'entreprise CEE Berry sensibilise tout à la fois ses équipes et les élus locaux sur la nécessaire modernisation de leur réseau d'éclairage public : un moven efficace de réduire la consommation d'énergie tout en réduisant les nuisances lumineuses.



Caroline ANDREANI Cheffe d'entreprise, CEE Berry – Citeos (Bourges)

Allier économies d'énergie et respect de la biodiversité est une de nos ambitions, raison pour laquelle nous avons contacté Laurent Arthur, retraité

du Muséum d'histoire naturelle de Bourges et spécialiste des chauve-souris, afin qu'il nous conseille notamment sur la gestion des trames noires, ces couloirs de circulation utiles à la faune nocturne.

Nous souhaitons sensibiliser les collectivités, face aux défis énergétiques et environnementaux qui nécessitent la baisse des consommations, sur le fait qu'il existe de nombreuses solutions simples et pragmatiques permettant de gérer à la fois l'éclairage public

et la biodiversité. De même, nous attirons l'attention de nos équipes sur les changements et évolutions des métiers auxquels ils vont devoir faire face dans l'avenir pour s'adapter à ce contexte.

Le message de Laurent Arthur est clair : « l'éclairage public est compatible avec le respect de la biodiversité, il suffit de régler correctement les luminaires pour laisser émerger ces couloirs de circulation nécessaires à la faune nocturne qui représente une importante partie de la chaine alimentaire ».

Parmi les principales solutions, il est urgent de rénover le parc d'éclairage public en utilisant la technologie LED afin de baisser les factures des collectivités, de réduire la puissance des sources pour consommer

moins d'énergie, d'installer des systèmes de détection de présence pour mieux gérer l'éclairement et d'investir dans des luminaires spéciaux « trame noire » dont la lumière variable du blanc à l'ambrée est mieux adaptée aux besoins des habitants et de la faune nocturne.

Dans le cadre de la collaboration avec le SDE18 nous souhaiterions maintenant que les trames noires de tout le département soit intégrées dans leur SIG (Système d'informations géographiques), au même titre que les points d'éclairage qui sont stockés dans ce logiciel, afin de faciliter le travail des techniciens du terrain lors de leurs interventions.



TROIS NOTES INFORMATIVES AFNOR À VOTRE DISPOSITION, GRATUITEMENT

La Commission AFNOR U21, dont le SERCE est membre expert, a rédigé trois fiches informatives.

L'objectif est de repréciser certaines dispositions de ces normes dans le cadre de l'application de l'arrêté TST du 7 avril 2021 et d'informer les utilisateurs sur les évolutions futures des normes.

Il s'agit des fiches suivantes :

- NF C 18-510 F12 (installations et ouvrages électriques),
- NF C 18-550 F1(véhicules et engins)
- NF C 18-505-X (série des normes Travaux Sous Tension sur les installations électriques basse tension)



Le téléchargement gratuit de ces trois documents est possible via le site site https://boutique.afnor.org. Procédure à suivre : tapez «c18-510» (ou «c18-550» ou «c18-505») sur le moteur de recherche du site puis commandez la fiche recherchée après avoir créé votre compte.

UN NOUVEL INGÉNIEUR CONSEIL « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ »



Patrick MERLIN a rejoint l'équipe des Ingénieurs Conseils « Prévention et Sécurité » du SERCE pour les régions Normandie, Île-de-France et Hauts de France, où il succède à Daniel Nicolas.

Nadia QUILLAUD



La Commission « Prévention et Sécurité » est un lieu d'échange particulièrement riche qui offre la possibilité

aux PME de communiquer, sur des problématiques de sécurité, avec les experts de grands groupes dont les connaissances en termes de normes et de réglementation sont élevées.

Elle donne également accès à de nombreux indicateurs (taux de fréquence, de gravité...) qui permettent aux entreprises de se situer dans le contexte et l'actualité d'une part, et de bénéficier d'autre part des retours

LA COMMISSION « PRÉVENTION & SÉCURITÉ » **DU SERCE. PAR DEUX DE SES MEMBRES**

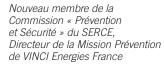
d'expériences et bonnes pratiques sur des sujets variés en vue de leur application dans nos structures.

Les membres de la Commission n'hésitent pas à émettre avis et recommandations et si un sujet l'exige, à créer un groupe de travail spécifique tel qu'actuellement le groupe qui se mobilise sur les moyens de stopper l'augmentation du taux d'accident chez les intérimaires.

Les échanges permettent d'anticiper les réglementations à venir et définir les actions à mettre en place mais également de parler « culture sécurité » notamment avec des intervenants extérieurs qui viennent enrichir le débat sur des sujets définis lors de nos précédentes Commissions.

Je capitalise ces informations pour mobiliser mes équipes en partageant cette actualité, à travers de nombreux vecteurs : des visites chantiers, des causeries sécurité à thématiques, des flashs info, l'intervention une fois par an d'un ingénieur sécurité du SERCE... Chaque année au niveau du CSE nous choisissons un ou deux thèmes sur lesquels nous mettons l'accent pour sensibiliser les équipes l'année suivante. Les chefs d'équipes sont par exemple en cours d'équipement avec des tablettes pour faire évoluer nos pratiques (utilisation de la vidéo, nouvelles applications...).

Hugues TOUSSAINT



Cette Commission est triplement intéressante et j'apprécie particulièrement la dynamique positive et la bien-

veillance qui y règne. Intéressante du point de vue des interactions et échanges entre ses membres, elle est propice au partage des sujets ou problématiques de chacun en toute transparence. Ensuite elle apporte à ses membres une veille « prédigérée » précieuse sur les réglementations, les lois, les bonnes pratiques... qui facilite le déploiement dans leurs organisations respecqui les préoccupent au quotidien.

Parce que nous cherchons à améliorer en permanence notre Culture de Sécurité, notre groupe partage de façon simple, compréhensible et lisible l'ensemble des informations recueillies en Commission avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

tives. Ces informations nous font gagner du temps et le contenu est immédiatement relayable. Enfin, les groupes de travail organisés par la Commission offrent à ses membres une opportunité de faire grandir la profession en travaillant ensemble sur des thématiques

The state of the s

LES TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX **EN 9 ÉTAPES**

Le SERCE a réalisé, en collaboration avec la FNCCR, un document de synthèse, intitulé «Travaux à proximité des réseaux» qui revient sur les évolutions récentes en termes de réglementation et sur les procédures DT DICT* à respecter.

Il est destiné aux Syndicats Départementaux d'Énergie, aux collectivités locales et aux entreprises de travaux.

Il résume les responsabilités de chaque intervenant au cours des 9 étapes du projet. Vous y trouverez aussi une synthèse des questions qui reviennent le plus fréquemment sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation DT-DICT.

Ce dépliant est disponible en version électronique sur les sites internet du SERCE (rubrique Publications) et de la FNCCR.

Une version imprimée est également à la disposition des adhérents du SERCE, sur demande.

*DT-DICT : Déclaration de projet de Travaux (DT) / Déclaration d'Intention de Commencement des Travaux (DICT)





FORMATION

GÉNÉRATION Z, DES JEUNES PRÊTS À RELEVER LES CHALLENGES DE LA VILLE DU FUTUR!



Dans le cadre du partenariat qui lie le SERCE à la startup Génération zébrée, un nouvel article a été mis en ligne sur leur blog.

Il permet aux jeunes visiteurs de découvrir deux témoignages enthousiastes de **Baptiste et Thibaut** sur leurs parcours, leurs motivations et leur rôle au sein de l'entreprise qui les a accueillis en tant qu'alternants à quelques années d'écart.

Ils travaillent dans le domaine des Smart Buildings où ils coordonnent l'implémentation de systèmes digitaux, pour rendre villes et bâtiments plus performants et agréables.

Faire confiance à leurs convictions et leurs passions est le trait commun qui a déterminé leur orientation professionnelle. Tuteur de Baptiste, Thibault est **ingénieur junior** en CDI. Il est passionné par les systèmes embarqués dans le domaine automobile met ses connaissances au service des systèmes numériques intelligents qui optimisent la performance énergétique, environnementale et sécuritaire des bâtiments. Baptiste, attiré par les problématiques environnementales, est **assistant chef de projet** et s'implique dans des travaux permettant de rendre les villes plus performantes et agréables à vivre. Chacun s'implique depuis la définition du besoin jusqu'à la mise en place de la solution rendant leur travail aussi passionnant que motivant.

Pour leur formation, ils ont choisi de passer d'abord par la case BTS (« Fluide Énergie Domotique, option C Bâtiments Communicants » pour Baptiste, et « Systèmes Numériques option B Électronique et Communication » pour Thibaut), une formation professionnalisante dont la richesse en apports techniques leur a permis d'aborder avec succès leurs trois années supplémentaires en école d'ingénieurs.

Une orientation réussie qu'ils doivent en grande partie à leur détermination et leur curiosité au moment de choisir leur avenir professionnel. Pousser les portes des écoles, rencontrer des gens qui leur ont parlé des différents métiers, se renseigner sur Parcoursup mais aussi via des sites comme Génération zébrée, ont été autant de vecteurs informatifs qui leur ont permis d'avoir une vision plus claire du métier dans lequel ils souhaitaient s'investir. Au cours de leurs recherches, le secteur de la transition numérique et énergétique est naturellement apparu en tête des marchés qui recrutent, compte tenu des enjeux environnementaux et sociétaux. Les métiers y sont variés, les projets passionnants et évolutifs, autant d'attraits qui ont permis à Thibaut et Baptiste de saisir les opportunités d'emplois qui leur permettent d'être épanouis dans leur travail et d'envisager leur avenir professionnel sereinement.



DEUX NOUVELLES VIDÉOS

Raccordeuse en fibre optique.

Sur le site metiers-electricite.com, découvrez les

témoignages de Louise, Responsable d'affaires

spécialisée en Photovoltaïque et celui d'Èmilie,

POUR VISIONNER LES VIDÉOS RENDEZ-VOUS SUR :



En attendant les résultats de 2022 il est possible de consulter les résultats de la précédente enquête, réalisée en 2019







POUR LES ADHÉRENTS SUR LE SITE www.serce.fr > Rubrique « Publications »



POUR LES NON ADHÉRENTS SUR LE SITE www.metiers-electricite.com > Rubrique « Actualités »

UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE LA POPULATION DES INGÉNIEURS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

https://blog.generationzebree.fr/blog/ville-de-demain-ingenieur-smart-city/

Chaque année, l'association IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France) réalise une grande enquête portant sur la situation socio-professionnelle des ingénieurs et scientifiques.

DEUX BEAUX PARCOURS, DONT ILS PARLENT AVEC PASSION DANS L'ARTICLE À DÉCOUVRIR SUR LE BLOG DE GÉNÉRATION ZÉBRÉE

Le SERCE, associé depuis plusieurs années à cette action, a invité les ingénieurs en génie électrique et climatique des entreprises adhérentes du SERCE à répondre à l'enquête 2022.

Les données recueillies présentent un caractère unique et précieux pour la compréhension de cette population particulièrement critique. Les résultats seront disponibles au 4^{ème} trimestre 2022.

LE SERCE CRÉE LE CQP « AGENT D'ÉTUDES EN SIGNALISATION FERROVIAIRE »

Une formation certifiante a été créée par le SERCE pour répondre aux besoins et aux enjeux de croissance du marché des études de signalisation. En 2021, le SERCE a signé avec l'organisme de formation OMNIFER un partenariat pour dispenser le parcours en alternance d'agent d'études en signalisation ferroviaire et accueillir dès 2022 les premières promotions.



Hervé MORER

Consultant pour la Commission
« Signalisation ferroviaire »
du SERCE

La signalisation ferroviaire regroupe les règlements, les moyens techniques et humains nécessaires à la

sécurité des mouvements des trains, des métros et des tramways en apportant des informations de haute sécurité aux conducteurs. Cette sécurité repose, pour les études des systèmes, sur des principes établis par la SNCF et par l'application de procédures strictes, surveillées par la SNCF et par l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire.

La formation en alternance d'« Agent d'étude en Signalisation ferroviaire » créée par le Serce, en partenariat avec l'organisme de formation Omnifer, s'adresse aux entreprises qui ont mis en œuvre un système interne de qualité spécifique pour répondre aux exigences de sécurité ferroviaire. Il s'agit d'une formation spécifique car la signalisation ferroviaire repose sur des études qui doivent être menées suivant des procédures très strictes. Des vérifications doivent être faites, soit en interne par des équipes différentes de celles qui les ont effectuées ou par la SNCF. Grâce à cette formation certifiante (CQP), les entreprises du SERCE pourront accéder aux marchés globaux «Études et travaux».

Elle aborde les spécificités du système de signalisation et enseigne toutes les procédures et règles qui permettent de faire évoluer les études d'exécution.

La SNCF prévoit, dans les prochaines années, une augmentation de plus de 35% du besoin en signali-

sation ferroviaire, en grande partie pour renouveler les installations existantes. Cela représente un accroissement de 15% des études de signalisation, soit un besoin supplémentaire en spécialistes estimé à 140 équivalents temps plein.

Les entreprises de signalisation ferroviaire du SERCE sont bien positionnées pour répondre à ces marchés globaux, où la signalisation ferroviaire prend de plus en plus d'importance. En créant cette formation, le SERCE répond donc à une demande croissante de spécialistes en études en signalisation ferroviaire. Avoir des collaborateurs dont les compétences sont ainsi reconnues et certifiées, permet aux entreprises qui réalisent les études de signalisation d'être agréées par la SNCF Réseau.

Commission « Formation »

• Jury du Concours Sécurité SERCE/OPPBTP 2021

• Commission « Éclairage Public et Équipements Connectés »

Commission « Signalisation Ferroviaire »

• Jury du Concours Lumières 2022

- Rencontre avec les entreprises de la région Occitanie
- Commission « Centrales et Nucléaire »

 Rencontre avec les entreprises de la région Bretagne

• Observatoire National DT-DICT : Assemblée générale

• SNCF Réseau - Intervention du SERCE sur l'animation de la Règle Qui Sauve « Je n'utilise jamais de téléphone en conduisant »

Commission « Questions sociales »

Bureau du SERCE

• Commission « Qualification »

• Commission « Questions Juridiques »

• Remise des prix du Concours Sécurité **SERCE / OPPBTP**

16 iuin

• Assemblée Générale du SERCE, suivie des « 100 ans du SERCE – Bâtir un avenir énergétique et numérique »

Commission « Prévention & Sécurité »

• Commission « Environnement »

 Rencontre avec les entreprises de la région Normandie

Objectif Fibre : Assemblée plénière

• CQP « Monteur en signalisation ferroviaire »

• FNTP : Comité DT-DICT

NOMINATIONS



ADMINISTRATEUR Ludovic DUPLAN Directeur Général International Fiffage Energie Systèmes Régions France



ADMINISTRATEUR PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PRÉVENTION & SÉCURITÉ » Arnaud

TIRMARCHE

Directeur général de SPIE France



ADMINISTRATEUR & Président de LA COMMISSION EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Jean de VAUXCLAIRS Président de CEME

ADMINISTRATEUR **Emmanuel HERVÉ** Directeur général d'HERVE THERMIQUE



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « RÉSEAUX DE COMMUNICATION »

Etienne DUGAS (GIAMMATTEO RFSFALIX)



ERRATUM CONSEILLER RÉGIONAL INDUSTRIE TERTIAIRE OCCITANIE

Sébastien POULOU (Bouygues Énergies & Services)



CONSEILLER RÉGIONAL INDUSTRIE TERTIAIRE CENTRE-VAL DE LOIRE

Julien SAPIN (EQUANS Ineo Centre)





CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX BOURGOGNE Jean-François PRUNIER (SPIE CityNetworks)

LE SERCE DANS LA PRESSE



• Electro Magazine – Interview de Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE « Accompagner les entreprises face aux enjeux »

FÉVRIER

• J3E – Interview d'Anne VALACHS – la transition énergétique appliquée aux bâtiments

MARS

Magazine de l'ingénierie urbaine – Interview de Frédéric GALLOO, Président de la Commission « Éclairage public et équipement connectés » « L'heure est à l'éclairage public responsable ! »

• Energie Plus – Tribune de Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE « Décarbonation : le temps n'est plus à la réflexion, mais à l'action ! »

AVRIL

COMMUNIQUÉS ET INTERVIEWS SONT CONSULTABLES DEPUIS L'ESPACE PRESSE DU SITE

PUBLICATIONS

serce.fr > Espace presse



Guide pratique Objectif Fibre

Le dernier guide pratique d'Objectif Fibre traite de l'installation d'un réseau en fibre optique FttH dans les immeubles neufs ou rénovés, résidentiels ou mixtes



TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE :

www.objectif-fibre.fr/page/comment-deployer-un-reseau-tdh-de-qualite



Contact PRESSE C-Comme Vous Corinne SORRIFR csorbier@c-commevous.com

Tél.: 01 45 31 20 83 www.c-commevous.com **CCommeVous**



Contact **SERCE** Marielle MOURGUES m.mourgues@serce.fr Tél.: 01 47 20 69 45 serce.fr



ĬM



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet:

serce.fr

SERCE IN 30 AVRIL 2022